ARBRES DÉCONSEILLÉS

La Municipalité de Verchères déconseille la plantation des essences d'arbres suivantes :

- Saule pleureur (salix pentendra)
- Peuplier blanc (populus alba)
- Peuplier du Canada (populus destoïde)
- Peuplier de Lombardie (populus nigra)
- Peuplier baumieur (populus balsamifera)
- Peuplier faux tremble (populus tremuloïde)
- Érable argenté (acer saccharinnum)
- Érable à Giguère (acer negundo)
- Orme américain (ulmus americana)